

Au Pays de Lafayette Au Pays de Lafayette



JOURNAL N° 5 JANVIER 2011

Mot du Maire :

Pour cette nouvelle année, Je vous présente mes vœux de bonne santé, d'épanouissement personnel, pour vous-même, vos familles et tous ceux qui vous sont chers. J'y ajoute mes vœux de réussite dans ce que vous entreprendrez, dans vos projets.

Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune et aux jeunes couples qui ont choisi Chavaniac-Lafayette pour construire leur résidence principale.

Dans ce bulletin, nous avons souhaité faire le point sur les travaux réalisés sur les 2 années écoulées. Nous avons dû traiter en priorité les problèmes de voirie, réseaux (eau, assainissement) et mise aux normes. D'autres chantiers importants sont programmés pour 2011 et les années suivantes.



Pour les futurs travaux :

Les 2 chantiers programmés pour 2011 sont :

- la création d'un réseau d'assainissement sur Soulages, avec renvoi sur la lagune d'Anglard par une pompe de relevage. Ce sera l'occasion de refaire le réseau d'eau et d'enfourer les lignes électriques.
- L'aménagement du bourg de Chavaniac (programmé sur 3 ans), avec le changement des réseaux anciens en partie basse. L'aménagement de la place Washington avec la mise aux normes des accès aux bâtiments publics et la création de cheminements piétonniers entre les différents éléments du village (parkings, château, commerces...). Des demandes de subventions sont en cours auprès de tous les financeurs publics (Etat, Europe, Région, Département et Parlementaires).

Travaux effectués en 2009 et 2010 :

Villages	Date	Travaux effectués	Subvention	Montant réel TTC
Village et bourg	2009	Rajout des lampadaires	50% 13846.07 participation SIE St Georges 1500	33120.22
Boisseuges	2009	Goudronnage des rues		17873,31
Ensemble de la commune	2009	Curage des fossés + entretien chemins communaux		27136.08
Les Gardettes	2009	Goudronnage voirie		23353.40
Vernelle	2010	Réseaux d'eaux + réseau eaux pluviales		25851.90
Vernelle et Les Vaillorgues	2010	VC 9 et VC 10 + goudronnage village Vernelle	DGE 20% 12378 Réserve parlementaire 12000	75524,30
Chavaniac	2010	Travaux de chauffage préau		4372,82
		et de menuiserie appartement au dessus de l'école		8572,80
Chavaniac	2010	Camping, installation des yourtes et aménagement du bloc sanitaire		17245.06
Chavaniac	2010	Travaux cimetière : allée		1253.41
<u>TOTAL</u>				<u>234303.30</u>

Frais d'études engagés pour les futurs travaux :

Soulaiges	Annonces et études travaux assainissement Diagnostic AEP	2152.80€ 908,96 €
Chavaniac	Aménagement du bourg : relevé topographique	2.033,20 €

Divers :

Le mobilier de l'école a été entièrement renouvelé en 2009 pour un montant de 2.529,68 €; c'est le solde du compte de l'association de la cantine scolaire qui a permis le financement. La plupart des anciens bureaux ont été vendus au prix de 10,00 € l'unité.

Il a été acheté un tableau inter-actif ainsi que du matériel informatique pour un montant de 13.554,23 € dans le cadre du projet d'école numérique rurale, le ministère de l'éducation nationale a alloué une subvention de 9000 €

La barrière de l'école a été rénovée pour la sécurité des enfants.

Achat d'une tondeuse en 2009 : 1.784,34 €

Achat d'un souffleur en 2010 : 314,33 €; un détecteur de métaux : 612.00€

Site Internet

Depuis le 15 Décembre 2010, le site officiel de la Mairie est en ligne : chavaniac-lafayette.fr ; vous y trouverez toutes les informations relatives à la commune. L'élaboration du site a été faite en relation avec la Société e-fusion ; un devis a été établi pour la somme de 2272.40€(création, référencement). Toute personne qui souhaite communiquer des informations (professionnelles, touristiques, festives) doit envoyer un e-mail à : commune-chavaniac-lafayette2@wanadoo.fr. La commission information validera le courriel tous les trimestres et le transmettra à la société e-fusion pour actualiser le site. Chaque mise à jour sera facturée.

Yourtes

Début Juillet, la municipalité a pris la décision de louer le camping à la Société AUVERGN'YACK .Un contrat d'affermage a été signé entre les deux parties ; un loyer de 4000 €à l'année est demandé au fermier. Mme ANZUR gérante de la société s'occupe des yourtes qui lui appartiennent, de l'entretien courant du bâtiment ainsi que de la location des emplacements réservés aux campeurs ; les charges d'électricité, gaz, téléphone, eau sont à sa charge.

Quelques travaux ont été effectués pour l'utilisation hivernale du bâtiment. La commune a également financé l'installation de trois bornes électriques, le raccordement d'eau à une yourte qui resteront en place définitivement.

Le terrain a été fini de clôturer.

Tarif eau et assainissement :

Année 2010 :

Année 2011 :

<u>Eau</u>	<u>Année 2010</u>	<u>Année 2011</u>
⇒ de 0 à 300 m ³	0,55 €	0,55 €
⇒ de 301 à 1200 m ³	0,40 €	0,40 €
⇒ de 1201 m ³ et au delà	0,30 €	0,30 €
Part fixe	23,00 €	33,00 €
Location compteur	5,00 €	5,00 €
Droit de raccordement	150,00 €	150,00 €

<u>Assainissement</u>	<u>Année 2010</u>	<u>Année 2011</u>
⇒ de 0 à 300 m ³	0,44 €	0,44 €
⇒ de 301 à 1200 m ³	0,35 €	0,35 €
⇒ de 1201 m ³ et au delà	0,28 €	0,28 €
Part fixe assainissement	18,40 €	30,00 €
Droit de raccordement	150,00 €	150,00 €

Location Préau de l'Ecole « Salle des Fêtes » :

Depuis le 01/01/2010 les tarifs sont les suivants :

⇒ loueur de la commune	50 €
⇒ loueur d'une commune extérieure	120 €
⇒ chauffage du 1/11 au 31/03	50 €
⇒ association communale	50 € (uniquement pour le chauffage pendant la période)

A la réservation un chèque de caution de 200 € est demandé au loueur.

Un état des lieux et du matériel mis à disposition sera effectué par Mr. LAFONT Marc, et le loueur avant et après la manifestation.

	Année 2009		Année 2010			
	Nuitées	Nbre de personnes	Montant	Nuitées	Nbre de personnes	Montant
Gîte étape	46	119	1590,50	33	115	1948,00
Gîtes ruraux	144	46	3189,00	99	35	3010,00
Camping	101	99	946,20	2 + yourtes	5 + yourtes	18,85 + yourtes

Etat civil de l'année 2009

Décès

31/12/08 Lucien COUDERT
28/02/09 Eugène LAURENT
01/04/09 Monique PUCHARD
04/05/09 Franck MURRAY
23/06/09 Bernard CHARBONNIER
12/08/09 Emmanuel SAVIN
01/11/09 Hortense PUGNERE
01/11/09 Gérard GEVAUDAN
18/11/09 Marie SAVIN

Etat civil de l'année 2010

Décès

13/01/10 Henri MEYNADIER
22/01/10 Martine TURGOT
11/07/10 Juliette LOCUSSOL
25/12/10 Germain CRESPE

Naissances

14/06/10 Lilou GLIWA
30/12/10 Nayla BEAUNE

Mariage

24/07/10 Alain CUOQ & Sonia Sicard

Associations

Les aînés se retrouvent régulièrement les deuxièmes et quatrièmes jeudis du mois autour de jeux de cartes et d'une collation. Tous ceux qui le souhaitent peuvent adhérer au club « Lafayette Nous voilà » en vous adressant à Mr Narce (Président du club).

Cette année toutes les associations, commerçants et acteurs du tourisme de la commune se sont regroupés à l'occasion du téléthon pour organiser une tombola ainsi qu'une marche au départ des quatre routes et Esfacy.

Comité des Fêtes :

*Le concours de belote a eu lieu le 6 Février, le premier prix a été remporté par Jean-Marc SEJALON et Joël CHARBONNIER (deux bons d'achat de 80 €). La tombola a fait des heureux : un week end au village des yourtes a été remporté par Philippe BOYER , deux repas à l'auberge de Bacou par Michèle CORBOLI et deux pizzas (Au multiple) par Andréa LOPES.

*Un thé dansant aura lieu le 3 Avril.

Association Lafayette & Liberté :

Les Fêtes Lafayette auront lieu les 8-9 et 10 juillet 2011.

Cette année l'association Lafayette et Liberté proposera un nouveau spectacle « Les voix du passé », écrit par Karen Mourgues.

Le temps d'une soirée héros célèbres et témoins anonymes vont se succéder pour conter le passé de Chavaniac-Lafayette, plus de dix siècles d'histoire vont défiler dans un rythme époustouflant, sur une musique inédite créée spécialement pour le spectacle par de jeunes musiciens de la région, accompagnée par une nouvelle équipe technique en charge du Son et Lumières.

Au vu du succès remporté par la première édition, l'association proposera aussi, courant mai 2011, sa deuxième Chasse aux Trésor.

CCAS :

Trente six convives se sont retrouvés le dimanche 30 janvier pour partager un très bon repas à l'Hôtel Lafayette, sous un air accordéon ; en présence de Monsieur le Maire et Monsieur le Curé. Un colis sera distribué aux personnes n'ayant pu se déplacer.

Infos

L'eau est arrivée à La Varenne !!! en effet avec l'accord de la commune de Ste Eugénie de Villeneuve une conduite d'eau a été amenée de La Besseyre vers le village.

La toiture du château qui appartient au Conseil Général a été entièrement refaite, ainsi que le zinc ; les travaux ont duré pratiquement une année. Pour 2011, les travaux concerneront la rénovation du boudoir de Mme de Lafayette.

Pour la fête de Saint Roch, à travers plusieurs parcours, on pouvait découvrir l'exposition organisée par les Arts Forestiers : objets en bois, tuiles peintes, sculptures, tableaux. Certains enfants ont participé à l'élaboration de ces œuvres. Cette exposition est venue suppléer les festivités des classards et du comité des fêtes de ce week-end là.

L'antenne du CEPA (conservatoire des espaces et paysages d'Auvergne) a déménagé et occupe les anciennes classes du prévent, avec le Conservatoire Botanique du Massif Central (caféteria, salle de réunion et de formation, conservation....) Pole environnement important et reconnu.

A la demande des hébergeurs de la commune, des chemins de découverte seront créés sur le territoire de la commune (avec l'aide des 2 conservatoires et de la Ligue de Protection des Oiseaux). Les volontaires seront bienvenus pour le repérage et le balisage.

Un colombarium sera installé dans le haut du cimetière, plusieurs devis ont été demandés.

Nous vous rappelons que tous les mardis soir à 20 Heures, vous pouvez faire de la gym dans la salle des fêtes.

Communauté de communes : les travaux d'implantation du parc solaire doivent débuter au printemps.

Réponses au questionnaire du journal n° 4 :

Photo n° 1	Puits à Soulages
Photo n° 2	Réservoir de Chavaniac
Photo n° 3	Puits à Anglard
Photo n° 4	Chapelle de Boisseuges
Photo n° 5	Puits à Anglard
Photo n° 6	Boisseuges

Un geste pour notre planète :

Le journal sera consultable sur le site de la commune (chavaniac-lafayette.fr), à l'heure écologique où nous sommes, si vous possédez internet, vous pouvez le signaler à la Mairie pour éviter de recevoir un support papier.